

Ses chantiers comptent soixante salariés

## François Allais nommé officier de l'ordre du mérite maritime

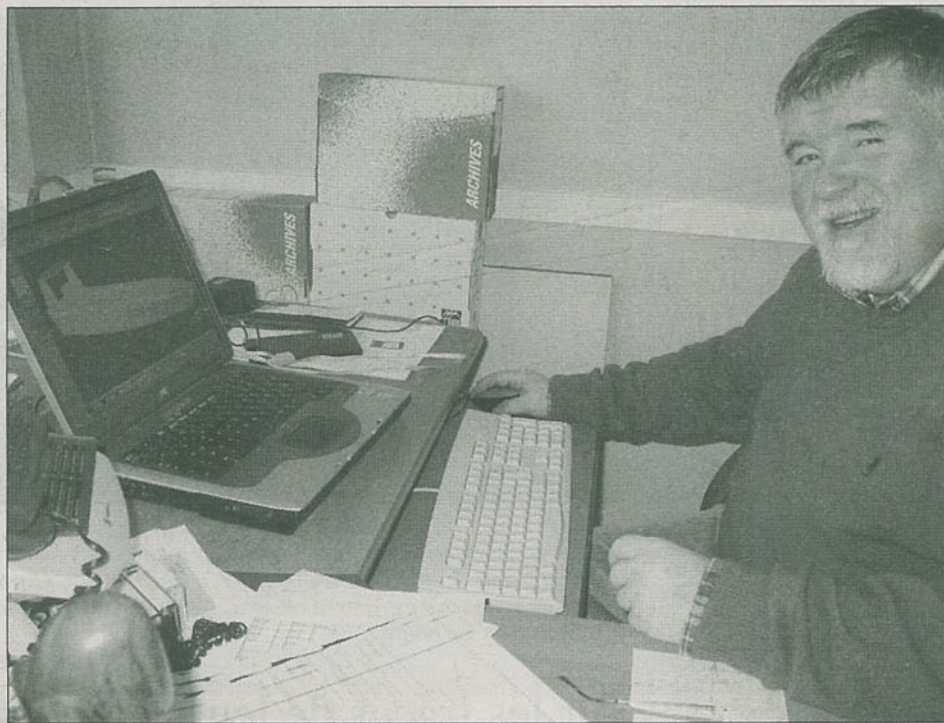
**J**eudi, 14 heures. De son bureau, François Allais garde un œil sur la carpe. Le dernier né des bateaux construits dans ses chantiers va être mis à l'eau. Il prendra la direction du Lac Léman. Une nouvelle fierté pour ce patron dieppois qui vient tout juste d'être promu au grade d'officier du mérite maritime.

« Je suis très heureux de cette promotion. Je ne m'y attendais vraiment pas. Lorsqu'on fait partie d'un milieu et qu'il vous accorde une distinction, c'est gratifiant. C'est une reconnaissance », explique François Allais qui avait déjà été fait chevalier de cet ordre voilà huit ans. « Mais je ne considère pas cela comme une récompense totalement personnelle. C'est le travail de toute une équipe. Je dédie cette distinction à tous ceux qui ont travaillé aux chantiers

Allais », souligne-t-il.

Le conseil de l'ordre du mérite maritime, en suivant la demande de l'administrateur des affaires maritimes de Dieppe, souhaite par cette promotion mettre en avant la carrière de François Allais. Ce Dieppois a pris la direction de l'entreprise familiale au début des années quatre-vingt. « Avec son frère, Stéphane, il saisit en 1984 l'opportunité de fabriquer un Optimist en aluminium, prototype d'une série qui est devenu le fer de lance de l'Union sportive de l'Enseignement Primaire », relatent les Affaires maritimes. Les Chantiers Allais étaient nés. La production de ces bateaux a atteint à ce jour près de 600 unités.

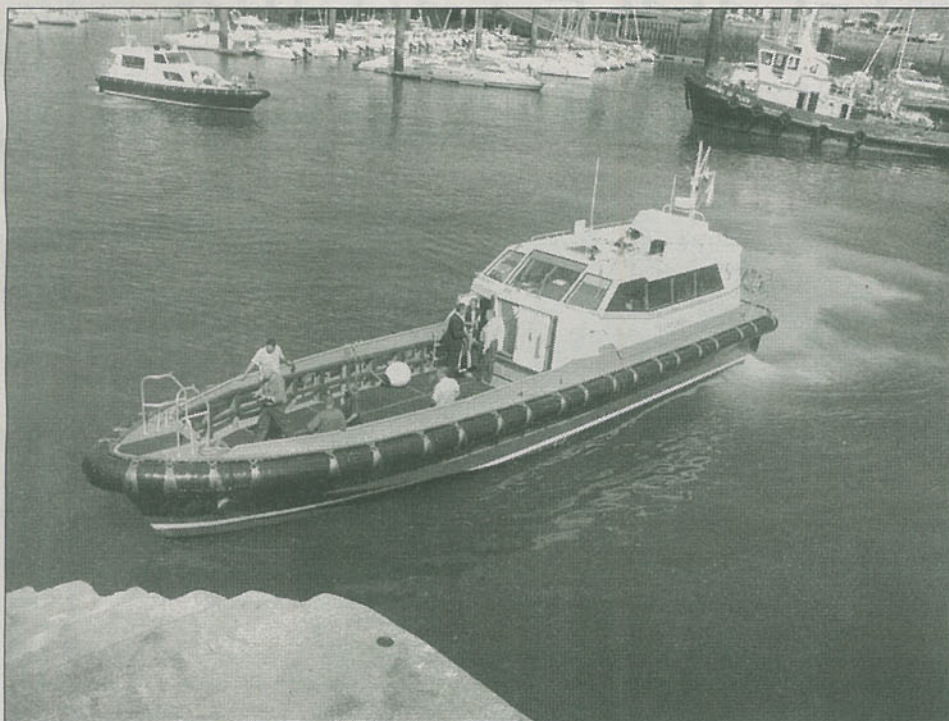
En 1985, François Allais se lance ensuite dans la construction d'un prototype d'une vedette de 6 mètres destinée à la plaisance. L'entreprise commence alors à se déve-



François Allais est promu au grade d'officier de l'ordre du mérite maritime pour sa passion de ce monde et le savoir-faire qu'il a su développer.

plongée sous-marine, d'unités de pêche artisanale de moins de 12 mètres. Et surtout commence la grande série de Surfers, ces bateaux destinés aux plates-formes offshore commandés par la société Surf. Ces vedettes rapides à propulsion par waterjet sont déclinées dans plusieurs séries allant de 14 à 22 mètres. Aujourd'hui les commandes des Chantiers Allais proviennent à 90 % de la Surf.

Les Chantiers Allais, c'est donc tout un savoir-faire dirigé par un passionné. Mais François Allais cherche à se diversifier. Pour cela il a noué des contacts avec l'Asie. « Nous cherchons à collaborer avec des chantiers qui ont des marchés sur place, là-bas en Asie du sud-est. Et qui n'ont pas toutes les connaissances nécessaires pour satisfaire leur marché. On peut effectuer du transfert de technologie, leur apporter notre expérience de surveillance de chantier, notre expertise », explique-t-il.



Les Chantiers Allais ont déjà construit une centaine de Surfers destinés au ravitaillement de plates-formes pétrolières.

opper. Les effectifs passent de 2 à 4 salariés. « Les frères Allais signent alors un contrat avec l'architecte naval Philippe Harle. Il accepte de dessiner un voilier dériveur intégral de 10,5 mètres. Deux

unités de ce type participeront même aux expéditions polaires arctiques de Paul-Emile Victor », poursuivent-ils.

En 1988, l'entreprise se diversifie. Elle débute la construction de navires de

V.G.

### Pas encore de solution définitive pour son implantation

Après avoir un temps eu l'idée de déménager ses chantiers à Saint-Malo pour pouvoir développer des bateaux plus grands, François Allais n'a toujours pas « trouvé de solution définitive pour l'implantation des chantiers ». S'il souhaite rester dans la cité d'Ango, il ne préfère pas s'avancer tant que toutes les questions financières ne sont pas réglées. « Mais nous avons toujours espoir de réaliser quelque chose sur Dieppe », confie-t-il. Il a surtout modifié ses plans. « Aujourd'hui il n'y a plus d'urgence, car nous avons abandonné certaines stratégies », poursuit-il. Il a dû adapter ses projets à la situation. Il mise aujourd'hui sur la diversification, pour pouvoir continuer à faire vivre une entreprise de 60 salariés et « partir tranquillement d'ici six à dix ans en laissant la société à des repreneurs. Repreneurs déjà tout trouvés », note-t-il.